

Prise de poste dans le domaine bâtiment-construction

Date

Novembre et décembre 2026

Durée

7 à 8 jour(s)

Objectifs

Les évolutions des politiques publiques dans le domaine bâtiment-construction ont plongé les services de l’Etat dans une phase de profonde évolution, tant sur le plan de leur organisation que celui de leurs missions.

Ainsi, le contexte dans lequel évoluent les DREAL et les DDT(M) modifie notablement les compétences et le positionnement des chefs d'unité dans le secteur du bâtiment et de la construction. Ils doivent désormais permettre le déploiement d’une stratégie d’amélioration de la qualité des constructions qui s'inscrit dans une politique de

développement durable.

Dès lors, la formation répond aux objectifs pédagogiques suivants :

- **Connaître les différentes politiques de l’Etat en matière de qualité de la construction**

- **Connaître les différentes missions des services déconcentrés dans le domaine bâtiment-construction**

- **Connaître la stratégie nationale du ministère et ses déclinaisons locales**

- **Acquérir les connaissances fondamentales sur les différents sujets traités par les services déconcentrés œuvrant dans le domaine du bâtiment et de la construction**

- **Se repérer au sein du réseau d’acteurs du bâtiment, que ce soit en interne ou à l’extérieur du ministère**

Programme détaillé

Pour la première fois en 2026, la formation se déroulera **intégralement en distanciel.** Elle se tiendra entre le 16 novembre après-midi (ouverture de la formation et le 9 décembre 2026. La durée totale est de 14 à 15 demi-journées réparties sur cette période (planning détaillé à venir, les mercredis étant laissés libres). La formation abordera notamment:

- La performance énergétique des bâtiments (RE2020, rénovation énergétique)
- Le bâtiment durable (Matériaux bio et géo sourcés, biodiversité)
- Les politiques portées par le ministère en matière de bâtiment
- Les risques et l'accessibilité

Public

Cette formation s’adresse aux cadres au sein des unités bâtiment-construction en DDT(M), en DREAL. Elle s’adresse également aux correspondants/chargés de mission en qualité de la construction en DREAL ainsi qu’aux personnels affectés dans les bases aériennes et les services maritimes, amenés à œuvrer en matière de :

- Portage des politiques publiques auprès des collectivités territoriales et des réseaux professionnels (information, conseil, animation) ;
- Contrôle régalien (accessibilité, CRC) ;
- Performance énergétique des bâtiments.

Contact

DELAPLACE Jean
Chef de projet
Lui écrire